

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 11 Institutions et intervention sociales			
Code	SOAS1B11AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Campus Mons</u> Charlotte BURION (charlotte.burion@helha.be) Daniel SINNESAEEL (daniel.sinnesael@helha.be) Ludovic AGNEESSSENS (ludovic.agneesssens@helha.be) Anne-Marie DUHAYON (anne-marie.duhayon@helha.be) Annick DRUGMANT (annick.drugmant@helha.be) Monique LESTIENNE (monique.lestienne@helha.be) Eric GENOT (eric.genot@helha.be) Marie-Ange HUNT (marie-ange.hunt@helha.be) <u>HELHa Campus Montignies</u> Philippe HERION (philippe.herion@helha.be) Valérie ALBERTUCCIO (valerie.albertuccio@helha.be) Sabine VASSART (sabine.vassart@helha.be) <u>HELHa Campus Montignies (HD)</u> Philippe HERION (philippe.herion@helha.be) Valérie ALBERTUCCIO (valerie.albertuccio@helha.be) Sabine VASSART (sabine.vassart@helha.be) <u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> Jean-Pol GERARD (jean-pol.gerard@helha.be) Josiane FRANSEN (josiane.fransen@helha.be) Astrid LIONNEZ (astrid.lionnez@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à amener les étudiants à aller à la rencontre de la réalité professionnelle du travail social en découvrant les institutions et le public qui la composent.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS3 La reconnaissance des compétences, mobilisation des ressources et développement du pouvoir d'agir des différents acteurs dans les contextes d'intervention pour promouvoir les changements.

FS4 L'affirmation, la défense et la promotion des droits individuels et collectifs en vue de favoriser un processus d'émancipation des personnes, des groupes et des collectivités.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

- 1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques
- 1.3 Utiliser de manière pertinente des outils de communication diversifiés
- 1.4 Adopter le langage professionnel du secteur
- 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter

Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**

- 2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies

Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**

- 3.1 Construire son identité professionnelle

Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**

- 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
- 4.4 Construire un regard critique

Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**

- 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.

Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**

- 6.1 Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social

Acquis d'apprentissage visés

I. Connaître les acteurs qui composent les différents secteurs constitutifs du champ social.

II. Identifier les enjeux liés à chacun des secteurs.

III. Rendre compte d'une connaissance et d'une compréhension de la réalité étudiée de manière adaptée et structurée.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS1B11ASB	Approche du secteur non marchand	24 h / 2 C
SOAS1B11ASC	Séminaires et visites	12 h / 1 C
SOAS1B11ASD	Champ social	12 h / 1 C
SOAS1B11ASE	Questions spéciales sur la structuration des écrits	12 h / 1 C

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS1B11ASF	Travail social et diversité	24 h / 2 C
SOAS1B11ASG	CPAS et logement	24 h / 2 C
SOAS1B11ASH	Jeunesse	12 h / 1 C

+ HELHa Campus

Montignies (HD)

SOAS1B11ASI	Travail social et diversité	24 h / 2 C
SOAS1B11ASJ	CPAS et logement	24 h / 2 C
SOAS1B11ASK	Jeunesse	12 h / 1 C

+ HELHa Louvain-la-Neuve

SOAS1B11ASA	Institutions et intervention sociales	60 h / 5 C
-------------	---------------------------------------	------------

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS1B11ASB	Approche du secteur non marchand	20
SOAS1B11ASC	Séminaires et visites	10
SOAS1B11ASD	Champ social	10

SOAS1B11ASE + HELHa Campus Montignies	Questions spéciales sur la structuration des écrits	10
SOAS1B11ASF	Travail social et diversité	20
SOAS1B11ASG	CPAS et logement	20
SOAS1B11ASH + HELHa Campus Montignies (HD)	Jeunesse	10
SOAS1B11ASI	Travail social et diversité	20
SOAS1B11ASJ	CPAS et logement	20
SOAS1B11ASK + HELHa Louvain- la-Neuve	Jeunesse	10
SOAS1B11ASA	Institutions et intervention sociales	50

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Dispositions complémentaires pour Mons et Montignies-sur-Sambre :

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

La note de l'UE est alors arrondie à « .5 » ou au nombre entier.

Cependant, en cas d'échec à 7/20 (ou inférieur à 7/20) dans une activité d'apprentissage composant l'UE et/ou dès que 2 échecs sont constatés – quelle que soit l'ampleur des échecs –, le jury pourrait décider de ne pas valider l'unité d'enseignement.

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

Evaluation du 2e quadrimestre (juin)

Pour une UE organisée sur un seul quadrimestre, dans l'hypothèse où la note globale obtenue en janvier (session dispensatoire) pour l'unité d'enseignement n'atteint pas 10/20,

ou Pour une UE organisée sur les 2 quadrimestres, dans l'hypothèse où une note partielle relative à une des activités d'apprentissage n'atteint pas 10/20,

pour une (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en janvier

- une mention CM, PP, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de juin (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il a le choix soit de NE PAS représenter l'évaluation de cette activité d'apprentissage et de maintenir ainsi la note obtenue en janvier ; soit de REMETTRE EN JEU cette note en représentant l'évaluation en juin.

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre)

Dans l'hypothèse où la délibération du jury de juin n'a pas validé l'ensemble de l'UE,

pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Travail social et diversité			
Code	18HD_SOAS1B11ASI	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Valérie ALBERTUCCIO (valerie.albertuccio@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Contribution de l'activité d'apprentissage dans la formation :

Ce cours poursuit l'objectif d'assurer auprès des étudiants la découverte de la diversité et de la complexité que recouvre le champ des institutions et de l'intervention sociale.

Face à cette découverte, il est attendu des étudiants qu'ils soient capables, au terme de chaque activité d'apprentissage, de connaître les différents secteurs professionnels découverts.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera, pour chaque secteur abordé, capable de :

- Décrire des enjeux qui y sont liés et de les discuter (voir capacité 4.1)
- Identifier les institutions phares qui composent les différents secteurs abordés (voir capacité 6.1)
- De distinguer l'importance de chaque secteur d'activité dans le contexte social général. (voir capacité 5.1)
- D'identifier, d'explorer et de comparer la place et la mission que l'assistant social y tient. (voir capacité 6.1)

Par ailleurs la démarche d'apprentissage du cours propose aux étudiants une activité d'intégration. Dans ce cadre, les étudiants seront mis en interaction avec le milieu professionnel (capacité 2.1), et ils devront faire usage dans ce cadre d'un langage professionnel adapté (capacité 1.4).

Au travers cette activité d'intégration, c'est la construction progressive de l'identité professionnelle qui est visée (capacité 3.1)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Quatre champs d'activités professionnelles sont systématiquement mis à l'étude dans le cadre de l'AA Diversité:

- Intégration/immigration
- Le secteur de l'éducation permanente
- Le secteur de l'insertion socioprofessionnelle
- Le secteur de la santé mentale

D'autres champs d'activités professionnelles peuvent être mis au programme en concertation avec les étudiants.

Pour chaque champ professionnel présenté, le prisme d'analyse suivant sera appliqué :

- Pourquoi ce secteur ? En quoi est-il nécessaire ? À quelle exclusion tente-t-il de faire face ? ...
- Quelle place y tiennent les assistants sociaux ? Quel type de travail social y est mené ? ...
- Qui travaille dans ce secteur ? Quelles sont les institutions phares ?

- Quels sont les enjeux du secteur ? Quelles sont les difficultés rencontrées par les professionnels afin de mener leur mission ? Quels sont les défis qui se posent au secteur? ...

Démarches d'apprentissage

Le cours se découpe en 3 temps

- un temps d'introduction à la matière et à la démarche.

- un temps d'activité d'intégration.

Cette activité réalisée individuellement ou en sous-groupe, se déroule en dehors des heures de cours et porte soit sur l'illustration d'une partie de la matière de cours, soit sur l'apport d'une donnée complémentaire.

- un temps de co-construction du cours.

Les étudiants partagent à l'ensemble de la classe les conclusions de leur activité d'intégration. Si l'enseignante valide les contenus développés, ceux-ci deviennent matière de cours.

Dispositifs d'aide à la réussite

En ce qui concerne l'appropriation de la matière

- L'activité d'intégration, dans la mesure où elle permet le transfert à la pratique, constitue en soi un dispositif d'aide à la réussite.

- Un temps de questions-réponses est prévu durant le cours.

En ce qui concerne l'activité d'intégration

- L'activité d'intégration prend appui directement sur les activités d'intégration professionnelle (AIP) de Bloc1.

- Le cours est organisé afin d'assurer l'espace-temps nécessaire aux traitements des données liées à l'activité d'intégration.

- La plate-forme interactive du cours, propose une série de supports (documents de fond, documents didactiques, liste de contacts, ...).

Ouvrages de référence

Les ouvrages de référence sont diversifiés (selon les champs professionnels).

Ils sont référencés dans le syllabus et mis à disposition (dans la mesure du possible) via la plate-forme interactive du cours.

Supports

Un syllabus sert de référence théorique pour l'AA. D'autres éléments distribués en séance peuvent venir le compléter. Les supports pédagogiques seront variés : travaux de groupe, lectures, documentaires vidéo, rencontres d'expert,...

L'ensemble des éléments sont repris sur la plate-forme interactive du cours.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Sauf exceptions (précisées dans les dispositions complémentaires ci-dessous) la cote attribuée pour ce cours constitue un mixte de deux sous-cotes liées à des épreuves formatives et certificatives distinctes : Un travail de groupe (**lié à l'activité d'intégration**) et un examen écrit organisé en session.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%

production journalière			Trv	40		
Période d'évaluation			Exe	60	Exe	100

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

En première session :

LA REGLE GENERALE : La cote finale attribuée pour ce cours constitue un mixte de deux sous-cotes liées à des épreuves formatives et certificatives distinctes.

- Une épreuve de groupe (liée à l'activité d'intégration) , organisée durant les séances de cours. Basée sur un travail exploratoire qui comportera une production écrite et une présentation orale. 40% de la cote finale.
- Une épreuve d'examen écrit organisée en cours de session. 60% de la cote finale.

EXCEPTION : Si l'étudiant ne peut, pour une raison reconnue valable par l'enseignante, prendre part à l'activité d'intégration, l'examen écrit sera la seule épreuve valide pour un total de 100% de la cote finale.

Lors de la session du Q3 -en cas d'échec en juin- :

L'examen écrit vaudra pour : 100% de la cote finale (cfr tableau Q3) sauf accord préalable conclu avec l'enseignante (lors de la visite des copies programmée par l'établissement scolaire - voir calendrier académique) permettant de conserver la note obtenue en Q2 pour le travail écrit et de repasser complémentirement l'examen (60% de la note finale).

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

CPAS et logement			
Code	18HD_SOAS1B11ASJ	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Philippe HERION (philippe.herion@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Ce cours poursuit l'objectif d'assurer auprès des étudiants la découverte de la diversité et de la complexité que recouvre le champ des institutions et de l'intervention sociale ici plus particulièrement les secteurs du CPAS et du logement.

Face à cette découverte, il est attendu des étudiants qu'ils soient capables de définir et d'expliquer les différents secteurs professionnels découverts et ce, sur base des éléments abordés durant le cours ainsi que d'une démarche de recherche personnelle.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

- Pour chaque secteur abordés, de décrire des enjeux qui y sont liés et de les discuter (Niv.1 connaissance et Niv.2 compréhension)
- Identifier les institutions phares qui composent les différents secteurs abordés (Niv.1 connaissance)
- De distinguer l'importance de chaque secteur d'activité dans le contexte social général. (Niv. 2 Compréhension)
- D'identifier, d'explorer et de comparer la place et la mission que l'assistant social y tient. (Niv.1 connaissance et Niv.4 analyse)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

CPAS :

Dans un premier temps, nous aborderons le positionnement des CPAS dans notre société en privilégiant les champs politique et social.

Dans une deuxième partie, à travers l'historique de l'aide sociale, nous nous poserons la question de la compréhension du présent au vu du passé.

Une troisième partie posera la question de la supra communalité des CPAS et la communalisation de la sécurité sociale.

Une quatrième partie sera consacrée au fonctionnement du CPAS. Nous aborderons les différents acteurs d'un CPAS et la relation entre ceux-ci.

Une dernière partie nous permettra, de manière non exhaustive, de dresser et expliquer les différentes missions que doit ou peut organiser le CPAS.

LOGEMENT

Nous aborderons dans un premier chapitre, les enjeux des politiques sociales du logement.

Nous développerons dans un second temps quelques acteurs clés du secteur

Démarches d'apprentissage

Le cours se donnera principalement sous la forme d'un exposé. Des études de cas élémentaires permettront d'illustrer le cours.

Dispositifs d'aide à la réussite

A la fin de chaque partie du cours, l'étudiant recevra une liste de questions dans laquelle je puiserai pour l'examen. A cette occasion, l'étudiant est invité à répondre aux questions pour le prochain cours.

Lors du cours suivant, j'inviterai les étudiants à répondre à une des questions de la liste. Après un échange, je leur donnerai la réponse que j'attendais pour cette question

Ouvrages de référence

- BERGER J-M, (2014), Mémento des CPAS, Kluwer
- DANTINNE F., (2013), Mémento du logement, Kluwer
- Code Wallon du logement et de l'habitat durable (2014), 4ème édition, Politea

Supports

Les exposés sont illustrés par des Power Point ainsi que par différents articles de revue ou de presse.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit en fin de quadrimestre

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Jeunesse			
Code	18HD_SOAS1B11ASK	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Sabine VASSART (sabine.vassart@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce cours poursuit l'objectif d'assurer auprès des étudiants la découverte de la diversité et de la complexité que recouvre le champ des institutions et de l'intervention sociale.

Face à cette découverte, il est attendu des étudiants qu'ils soient capables, au terme de chaque activité d'apprentissage, de connaître les différents secteurs professionnels découverts et ce, sur base des éléments abordés durant le cours ainsi que d'une démarche de recherche personnelle.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

- Pour chaque secteur abordés, de décrire des enjeux qui y sont liés et de les discuter (Niv.1 connaissance et Niv.2 compréhension)
- Identifier les institutions phares qui composent les différents secteurs abordés (Niv.1 connaissance)
- De distinguer l'importance de chaque secteur d'activité dans le contexte social général. (Niv. 2 Compréhension)
- D'identifier, d'explorer et de comparer la place et la mission que l'assistant social y tient. (Niv.1 connaissance et Niv.4 analyse)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les secteurs professionnels abordés dans le cours sont les suivants :

- Le secteur de la petite enfance : ONE (les structures d'accueil et d'accompagnement)
- Le secteur de l'aide à la jeunesse : SAJ, SPJ, Services privés et publics...
- L'enseignement : organisation générale du secteur, CPMS, CEFA, SAS,...

Démarches d'apprentissage

Le cours se donnera principalement sous la forme d'un exposé.

Pour chaque secteur professionnel présenté, l'enseignant abordera le prisme d'analyse suivant :

- Pourquoi ce secteur ? En quoi est-il nécessaire ? À quelle exclusion tente-t-il de faire face ? ...
- Qui travaille dans ce secteur ? Quelle place y tiennent les assistants sociaux ? Quelles sont les institutions phares ? Quel type de travail social y est mené ? ...
- quels sont les enjeux du secteur ? Quelles sont les difficultés rencontrées par les professionnels afin de mener leur mission ? Quels sont les défis qui se posent au secteur ? ...

Dispositifs d'aide à la réussite

Tout au long du cours, des exemples de questions posées à l'examen seront communiquées ainsi que les réponses

souhaitées.

Ouvrages de référence

Néant

Supports

Les exposés sont illustrés par des Power Point ainsi que par différents articles de revue ou de presse.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit au retour du congé de la Toussaint.

Cet examen est organisé **hors session** dans le cadre de la politique de la réussite mais il est bien rattaché à la session de janvier. Comme tout examen du Q1 des étudiants de BAC1, cet examen est obligatoire. En aucune façon, il ne pourra être réorganisé en janvier mais bien à la session du Q2 (juin) en tant que deuxième chance en cas d'échec de l'étudiant.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).